

# Beauzac *infos*

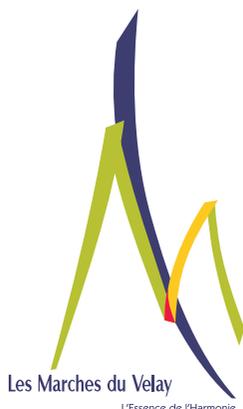
[www.ville-beauzac.fr](http://www.ville-beauzac.fr) - e-mail: [mairie@ville-beauzac.fr](mailto:mairie@ville-beauzac.fr)



Légende

Revue Municipale d'Information Novembre 2011

**N°64**



*Directeur de publication :*

*Commission «Communication»*

## Sommaire

**p 2**

**Edito**

**p 3**

**Travaux sur la commune**

**p 5**

**Vie beauzacoise**

**p 16**

**Communautés de communes**

**p 17**

**Compte rendu du conseil**

**p 18**

**Nouvelles entreprises**

**p 18**

**Nos joies – nos peines**

**p 19**

**Garde des pharmacies**

**p 19**

**Calendrier des manifestations**

### **BEAUZAC se dote d'un Policier Municipal.**

Depuis plus d'un an, nous envisageons de recruter un policier municipal.

Nous en avons débattu à de multiples reprises au Conseil Municipal. Finalement par délibération en date du 18 Juin 2010 après un large débat et par un vote à la majorité, 9 pour, 5 abstentions et une voix contre, il a décidé de créer un emploi d'agent territorial dans la fonction de Policier Municipal.

Notre commune en effet est confrontée de plus en plus, comme d'autres, «à l'accroissement des incivilités, à des dégradations régulières sur les bâtiments communaux et autres biens publics, voir des vols et larcins en tous genres. Par ailleurs, en matière de circulation, de stationnement et de bruit, des débordements sont régulièrement constatés. Les entrées et sorties des écoles, les déplacements des enfants doivent être mieux assurés.

La sécurité reste une préoccupation centrale des Français. C'est principalement le rôle de la Police d'Etat et de la Gendarmerie Nationale, désormais sous l'autorité unique du ministre de l'Intérieur.

L'approche, dans notre secteur est interdépartementale pour lutter contre la vague persistante des cambriolages.

Le Maire, lui tient des pouvoirs de police en vertu de l'article L2212-2 du code général des Collectivités Territoriales : «Il doit assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité des personnes et des biens, la salubrité et la tranquillité publiques». En cas de carence, la responsabilité de la commune peut être engagée».

Jusqu'à ce jour Beauzac n'avait connu que l'existence d'un garde champêtre, mais c'était il y a plus de 60 ans. Il s'occupait des foires, marchés, pesage à la bascule et passait le tambour. Aujourd'hui nous avons toujours les mêmes 3 660 hectares, 2 710 habitants permanents et entre 3 500 et 4 000 résidents pendant l'été.

Nous avons franchi le pas et défini dans le cadre d'une fiche de poste, l'emploi et les conditions de son exercice :

- le contact avec la population doit être privilégié et valorisé : connaître, discuter, informer, avertir, faire respecter les règles et arrêtés en matière d'urbanisme et de salubrité publique.
- être sur le terrain le plus possible, avec priorité aux missions de proximité : assistance aux usagers lors de rondes et patrouilles.
- avec une présence accrue sur la voie publique, nous voulons certes rassurer mais aussi faciliter aux points névralgiques les déplacements des uns et des autres.

Nous comptons aussi sur l'effet préventif pour :

- dissuader les actes dits infra-pénaux (non pénaux)
- faire diminuer la ribambelle d'actes ou gestes qui pourrissent le quotidien des gens... comme par exemples : renversement des panneaux ou des poubelles ; stationnement en double file ; ou sous un panneau interdit ; ou hors des places de parking ou en plein carrefour.
- réduire les troubles de voisinage, les nuisances sonores, les rodéos de véhicules à moteur débridé de jour et parfois de nuit.
- régler si possible les petits litiges entre personnes par le dialogue et la médiation.

Parmi les tâches immédiates:

- sécuriser les abords des écoles et les traversées de routes pour les enfants, les personnes âgées, les piétons.

Nous aurons réussi, lorsque, avec l'aide et la compréhension de tous, nous aurons su RESPONSABILISER les USAGERS en commençant par chacun de nous !

Pour remplir la mission de Policier Municipal, le Conseil Municipal par délibération du 17 Juin 2011 a décidé un recrutement sur le grade de Brigadier de Police Municipale.

Le choix s'est porté sur Eric GIRE, 40 ans ayant acquis l'expérience dans un poste de gendarme, connaissant déjà Beauzac, participant à la vie sportive. Il aura l'année 2012 pour faire ses preuves dans une fonction nouvelle pour lui et pour nous. Souhaitons lui bonne chance pour le bien commun de tous.

**JeanPR ORIOL**  
Député-Maire

## Jeux d'enfants lotissement les granges

De nouveaux jeux ont été installés « aux Granges ».

Les enfants du quartier pourront se détendre dans un lieu tranquille mais la surveillance des parents reste indispensable.



## Création de 2 salles de classes à St Régis pour l'école publique

Depuis la saison dernière, l'école publique était à l'étroit dans ses locaux. Afin de permettre aux enfants et enseignants de travailler dans de meilleures conditions, deux salles de classe ont été aménagées dans le bâtiment St Régis qui déjà par le passé a permis l'enseignement en secteur privé. Après une étude de faisabilité par le cabinet d'architecture Thierry MAGAUD de Craponne sur Arzon et l'accord du Père DELORME, Curé de la paroisse, très compréhensif, les travaux nécessaires ont été entrepris. Le personnel communal a mené à terme cette réalisation dans les délais compatibles avec la rentrée scolaire et ce, malgré la période des congés d'été. Les élèves de CP et CE1 et leurs professeurs ont pris possession de leur nouvel environnement avec préau et cour calme et arborée.



## Goudronnage sur Brenas



Le programme de voirie 2011 est maintenant réalisé.

Plusieurs chantiers étaient programmés.

- Brenas : chemins de terre desservant de nouvelles maisons.
- Chazelet : réfection de la route d'accès et d'une partie des voiries du village (suite au passage des égouts)
- Rue du Suc : en partie vers la maison des associations, Chemin de Montourtier (en partie)
- Bransac : route de Brenas sur 200 m ; un fort affaissement de la chaussée a rendu ces travaux obligatoires Cortial-Haut en partie.

La réception aura lieu prochainement.

## Enquête publique déclassement domaine public à Pirolles

Par arrêté n° 2011-47 du 15 Septembre 2011, le Maire de Beauzac a ouvert une enquête publique préalable au déclassement de domaine public à l'intérieur du village de Pirolles. Cette enquête se déroulera du 02 au 18 Novembre 2011, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie. M. Jacques VERNAY désigné comme commissaire enquêteur, est à la disposition du public le mardi 02 Novembre de 9h00 à 12h00 et le vendredi 18 Novembre de 14h00 à 17h00.

Le déclassement concerne de petites bandes de terrain occupées depuis plusieurs années par des propriétaires riverains ne disposant pas de terrain autour de leur maison.

## Création d'une rampe d'accès « handicapé » à l'école publique

Afin de permettre l'accès au grand bâtiment de l'école publique, à des enfants ou adultes handicapés, une rampe a été créée entre les classes de maternelles et primaires. Toute personne, à mobilité réduite peut maintenant accompagner les enfants jusqu'à leur salle de classe. Ces travaux ont aussi été réalisés par le personnel communal.

## Acquisition d'un rouleau pour la voirie

Le rouleau compresseur utilisé pour compacter les nids de poule sur les chemins communaux a « rendu l'âme » après 11 années de bons et loyaux services. Il avait été acheté d'occasion. Un nouveau rouleau l'a remplacé ; il sera plus performant et mieux sécurisé



## Maison de la chasse



Depuis plusieurs mois les chasseurs de la commune présidés par Régis BARRET avaient sollicité un terrain pour y construire le siège de leur association. Après étude et négociations, c'est près du stade de Lachaud qu'un compromis a été trouvé. Motivés par leur président, les chasseurs ont financé et réalisé un bâtiment à ossature bois d'une centaine de m2 sur un terrain communal dont les réseaux ont été faits par la commune. C'est un bâtiment discret, de qualité, s'intégrant dans le paysage, et un lieu n'apportant pas de nuisances sonores

## Acquisition d'une lame de déneigement

Suite au retrait d'un des prestataires, la commune souhaite garder le même niveau de service de déneigement et si possible l'améliorer. Prochainement un camion de la ville sera équipé d'une étrave. Déjà, l'année dernière, un deuxième camion avait été équipé d'une saleuse. Il reste évident que toutes les routes ne peuvent être dégagées tôt le matin. Il est donc fortement conseillé d'équiper son véhicule pour rouler en situation hivernale.

## Numérotation des rues

Entreprise depuis presque un an, la numérotation des rues de Beauzac va bientôt aboutir. D'ici la fin de l'année les maisons du Bourg et d'autres à proximité, seront ornées de plaques numérogiques qui vont permettre une identification plus précise pour certains services (distribution du courrier, services de secours, etc...). Avant la fin du mois d'octobre les propriétaires concernés seront contactés, par courrier, afin d'expliquer en détail les modalités de mise en place.

## Départs en retraite



L'année scolaire 2010/2011 s'est terminée par 2 départs en retraite dans nos écoles beauzacoises.

Tout d'abord, **Bernadette CHABROT**, après 33 ans de service à l'école privée Saint Joseph, dont 18 ans en tant que directrice, a fait valoir ses droits à la retraite. Le vendredi 1er juillet, en fin d'après midi, la cour de l'école était remplie de gens qui l'ont côtoyée au cours de sa carrière. On pouvait rencontrer, Jean PRORIOL, député maire et son conseil municipal ; Sœur Thérèse Chantal ; les membres des associations de parents d'élèves ; André BARRALON, Patricia LEGER, Danièle MEASSON, anciens directeurs; et aussi des anciens présidents d' OGEC et d' APEL ; des anciens parents d'élèves et même des anciens écoliers... Après tous les discours, la foule a partagé le verre de l'amitié. Merci à Bernadette pour ses qualités humaines et professionnelles, sa gentillesse et pour tout ce qu'elle a fait pour l'école privée. Nous lui souhaitons une bonne retraite auprès de ses enfants.

Puis c'est à l'école publique que **Françoise RIVORY** a réalisé son dernier jour de travail, ce 1<sup>er</sup> juillet puisqu'elle a, elle aussi, atteint l'âge de la retraite. C'est entourée de tous les enfants de l'école qu'elle a souhaité dire au revoir. Elle est entrée à l'école le 13 septembre 1976 comme agent d'entretien. Elle a préparé les repas de la cantine chez elle à Chanteduc et elle a terminé sa carrière en classe maternelle avec Delphine PETIOT. Les enseignants et les enfants lui ont dédié une chanson composée à son intention. Un diaporama réalisé par Séverine a permis de retracer le travail effectué auprès d'enfants qui sont devenus parents maintenant. Françoise est une femme exceptionnelle, toujours souriante malgré les problèmes de la vie courante, toujours très active, conciliante avec ses collègues. Les enfants ont trouvé avec elle, une affection, une protection et une vraie confiance puisque les petits l'appelaient « MAMIE FRANCOISE ». N'est ce pas là, le témoignage d'une carrière réussie au service des enfants.



## Rentrée scolaire 2011/2012

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans les écoles maternelles et primaires de BEAUZAC. Le nombre global d'élèves des deux écoles est de 338 élèves. Il était de 352 à la rentrée de 2010/2011. L'école privée a accueilli Christophe MORANGE, le nouveau directeur, mais elle déplore la perte d'une classe par rapport à l'année précédente.

### ECOLE PRIVEE MIXTE SAINT JOSEPH

(avec 5 classes et 121 élèves)

- PS1/PS2 : 21 élèves avec Séverine GENEST FAURE
- MS/GS : 34 élèves avec Anne BOIZARD
- CP/CE1 : 19 élèves avec Marie Noëlle COULOMB
- CE1/CE2 : 18 élèves avec Catherine VASSELON
- CM1/CM2 : 29 élèves avec Christophe MORANGE et Claire Lise ARGAUD qui assure la décharge de direction.



De plus, Marie Christine ARNAUD est affectée en tant qu' EVS à l'école.

### ECOLE PUBLIQUE (avec 9 classes et 217 élèves).

Les locaux de la rue de l'Echauffat étant trop exigus, deux classes se sont installées provisoirement à la maison Saint Régis, route de Pont de Lignon.



- PS1/PS2 : 31 élèves avec Delphine PETIOT et Virginie MOREAU qui assure la décharge de direction
- MS/GS : 25 élèves avec Catherine GUILLAUMOND
- MS/GS : 25 élèves avec Hervé MAGOT
- CP : 19 élèves avec Elisabeth CANTAIS et Virginie MOREAU
- CP/CE1 : 15 élèves avec Vincent GUILLAUMOND
- CE1 : 21 élèves avec Florence THIERSE
- CE2 : 25 élèves avec Jean Luc FAURE
- CM1 : 22 élèves avec Nathalie BENOIT
- CM2 : 34 élèves avec Florence AUBERT et Virginie MOREAU.

De plus, Laurence BRUNIER est affectée en tant qu' EVS ; Mickaël PRADINES et Nadine JOUVE sont AVS à l'école.

Les horaires de garderie des enfants de l'école publique sont maintenus de 7h 30 à 8h 20 avec Chantal DOUPLAT et Patricia GIRAUD et de 16h30 à 18 h avec Marie Line VARENNE.

Sylvie ROYER, ATSEM, est affectée en classe maternelle PS1/PS2 avec Delphine PETIOT  
Chantal DOUPLAT, ATSEM, est affectée en classe maternelle MS/GS avec Hervé MARGOT  
Séverine MOULIN, adjoint technique est affectée en classe maternelle MS/GS avec Catherine GUILLAUMOND et à l'entretien du bâtiment des classes élémentaires.

Rachel JACOB, C.A.E, est aussi affectée partiellement en classe maternelle MS/GS avec Catherine GUILLAUMOND et à l'entretien du bâtiment des classes primaires.

Hélène LAMEIRA adjoint technique assure le ménage des deux salles de classes installées à Saint Régis.

## Cantine

La cantine a aussi ouvert ses portes depuis le début du mois de septembre. Les repas sont toujours préparés par l'équipe des cuisiniers de la maison de retraite du Verdoyer. Ils sont ensuite transportés en liaison chaude par un véhicule municipal. Marie Line VARENNE et Hélène LAMEIRA servent les plats aux enfants et assurent le nettoyage et le ménage des locaux. Les élèves des deux écoles ont accès à cette cantine. Chaque jour, ... bambins en moyenne utilisent ce service. Tous les enfants de l'école privée et les maternelles de l'école publique mangent au premier service et les primaires de l'école publique au deuxième service.



## RAMASSAGE SCOLAIRE

Le ramassage scolaire est un service municipal gratuit au service des enfants qui habitent à plus de trois kilomètres des écoles. Chaque jour, trois bus de l'entreprise GOUNON et un bus de la commune sillonnent les routes autour de BEAUZAC. Le ramassage est organisé en 7 boucles :

- une boucle de rapprochement du centre bourg à Pont de Lignon pour permettre aux enfants qui fréquentent les établissements scolaires d'Yssingeaux, de prendre le bus qui relie Monistrol à Yssingeaux.
- Une boucle sur Confolent, les Rioux.
- Une boucle sur Bérard, Le Cortial Bas, Le Cortial Haut, Chazelet.
- Une boucle sur le Theil et Chizeneuve.
- Une boucle sur le Viillard et les Bernauds.
- Une boucle sur Grand, Chevalier, Peyragrosse, Le Monteil, Pirolles, Lioriac.
- Une boucle sur Peyre, le Fraissee Haut, Vaures, Bransac.
- Une boucle sur Brenas, La Grange, La Para.



## Tableau activités et forum des associations

Activités	Lieu	Jour	Téléphone
<b>Beauzac Fitness Gym</b>	Maison des Associations	Lundi : 18h15 - 19h15 Mardi : 20h - 21h30 Vendredi : 09h30 - 11h00	Martine CHOUVELON 04.71.61.41.22
	Maison St Régis	Mercredi : 20h - 21h	
<b>Judo</b>	Salle Polyvalente	Lundi : 17h - 20h00	Sylvie SOLEILHAC 04.71.61.50.42
<b>Tennis de Table</b>	Maison des Associations	Lundi : 20h00 - 22h00 Vendredi : 20h00 - 22h00	Louis FARJON 04.71.61.43.00
<b>Yoga</b>	Maison des Associations	Jeudi : 10h00 - 11h30	Colette AUBERT 04 71 61 42 67 ou 04 71 66 92 06
<b>Rock n'Roll</b>	Salle Polyvalente	Vendredi : 20h00 - 21h00 (enfants débutants et 2 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> années + adultes débutants) Vendredi de 21h - 22h30 (adultes expérimentés)	Joëlle PEYRAGROSSE 04.71.61.49.63
<b>Country</b>	Maison des Associations	Mercredi à partir de 18h00 Vendredi de 20h30 à 22h (pour les intermédiaires)	Frédérique. GOUIN 04 71 61 54 87 Cathy VYE 04 71 61 83 90
<b>Club des Marcheurs</b>	Départ Salle Polyvalente	1 <sup>er</sup> Dimanche après-midi de chaque mois et le 3 <sup>ème</sup> samedi matin du mois	Christian CHEYNARD 04.71.61.57.29
<b>Badminton</b>	Salle polyvalente	Mardi de 20h30 à 22h30	Vincent GUILLAUMOND 04.71.61.52.45
<b>Club Féminin</b>	Maison des Associations	Lundi et Jeudi de 14h00 - 17h00 (dentelle au carreau, peinture, couture, mosaïque, tricot)	Josette CHEYNARD 04.71.61.57.29
<b>Danse de salon</b>	Maison des Associations	Jeudi : de 19h15 à 20h45 (confirmés) et de 20h45 à 22h15 (débutants)	Monique SURREL 04.71.61.44.06
<b>Danse enfant modern jazz</b>	Maison St Régis	Jeudi à 16h45	Céline DUGAT 06 18 90 35 30
<b>Dessin enfants</b>	Maison des Associations	Mardi de 17h45 à 19h15	Corinne JACOB 04.71.61.56.67
<b>Dessin adultes</b>	Maison des Associations	Mardi de 14h à 17h	Odile DUTIN 04.71.61.41.32
<b>Art floral</b>	Maison des Associations	Un lundi par mois 18h à 19h30 19h30 à 21h	Maryvonne MOUNIER 06 60 12 34 46
<b>Musique</b>	Maison St Régis	Du Lundi au Vendredi (cours de solfège, cours d'instrument)	Robert SURREL 04 71 61 44 06 Catherine VYE 04 71 61 83 90
<b>Club des aînés</b>	Salle des Remparts	Jeudi à 14h00	BEROUD Clothilde 04.71.61.43.63

<b>Ensemble vocal</b>	Salle Espace des Remparts	Mardi de 20h30 à 22 h	04.71.61.48.26
<b>Italien</b>	Maison St Régis	Lundi à 18h30	François ALBERTINI 04 71 59 48 74
<b>Patois</b>	Maison des Associations	Le Mardi tous les 15 jours (semaine impaire) à 18h00	Monique SURREL 04.71.61.44.06
<b>Poterie</b>	Local Assoc.	Enfants : Mardi : 17h - 18h30 Mercredi : 9h30 - 11h Vendredi : 17h - 18h30 Adultes : Lundi : 14h - 16h Mardi : 20h - 22h Vendredi : 09h30 - 11h30 ou 14h30 - 16h30 en atelier libre	04.71.61.52.04
<b>Ecole de Musique (harmonie)</b>	Maison St Régis	Percussions : Mardi de 17h à 19h Flûte, clarinette, saxo : Mardi de 17h à 19h30	Jean-Pierre MONCHER 06.24.64.44.66
<b>Cap Evasion</b>	Pôle Petite Enfance à Vourze	Mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h à 18h	04.71.61.52.04
<b>Tennis</b>	Salle Polyvalente	6 à 8 ans : Samedi 10h à 11h 8 à 12 ans débutants : Mardi 18h30 à 19h30 8 à 12 ans expérimentés : Mardi 19h30 à 20h30 Ados : Samedi de 8h30 à 10h	Georges MOUNIER 06 86 16 05 13
<b>Karaté</b>	Salle Polyvalente	Mardi et jeudi : 17h45 à 18h30, 18h45 à 19h45, 19h45 à 21h30	Anita LOPEZ 06 26 90 82 06
<b>Self Défense</b>	Salle Polyvalente	Mercredi de 19h30 à 21h30	Anita LOPEZ 06 26 90 82 06
<b>Accueil ados</b>	Maison REY	14-17 ans Le Beaucal Mercredi 14h00 - 18h30 Vendredi 17h30 - 20h00 samedi 14h00 - 18h00 et vacances scolaires	04 71 61 52 04
<b>Arts du cirque (jonglerie, équilibre)</b>	Salle Polyvalente	Enfants (7 ans au CM2) : le mercredi de 9h30 à 11h30 Ados (à partir de la 6 <sup>ème</sup> ) + adulte: jeudi de 18h30 à 20h30	Willy PAUTRAT 04 71 61 52 04



## Médiathèque

**La rentrée (et toutes ces réunions) est maintenant dernière nous :**

Place aux animations à la Médiathèque.

Le mois d'Octobre démarre sous de bons auspices puisque la « **GOURMANDISE DES METS ET DES MOTS** » est mise à l'honneur :

- Une **EXPOSITION** sous forme de panneaux (prêtés gracieusement par la Bibliothèque de la Valette du var) retrace le parcours de la gourmandise à travers les siècles et selon les mets.

- Une **EXPOSITION D'ARTICLES** (tablier, trousse de goûter, panier et autres accessoires) prêtés par le magasin « La Maison de Grand-Mère » permet de décliner le thème sous un autre aspect.

- Un après-midi dédié aux enfants, un **ATELIER GRAINES D'ARTISTES** a permis de confectionner de gros gâteaux à la manière des pâtisseries grâce au talent de Marilyne DRUT, plasticienne de métier. (gâteaux en plâtre)



- Une matinée, réservée à la **CONFECTION D'UN REPAS VEGETARIEN**, et animée par Audrey CHRAPICKI de Cocotte Minute et Papotage.

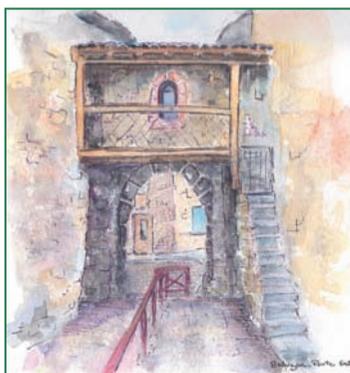
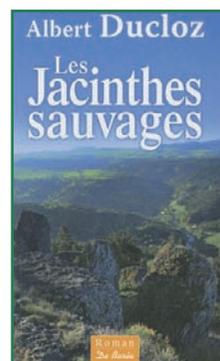
- Une **SOIREE PYJAMA** pour les petits et les plus grands sur le thème des contes gourmands.

- Et enfin pour clore ce mois d'Octobre, nous assouvons notre soif de goût avec les résultats du **CONCOURS DE CONFITURE**.

Au mois de Novembre, deux dates importantes à retenir :

- Mercredi 16 Novembre : **HEURE DU CONTE** avec Gilbert Brossard : Contes pour petits et grands à 15h à la Médiathèque

- Vendredi 18 Novembre à 18h à la Médiathèque, **ALBERT DUCLOZ** (Auteur du terroir) sera présent pour parler de son dernier livre.



Le mois de Décembre sera réservé principalement à la présentation d'un Projet en partenariat avec la Maison de Retraite et le club de dessin sur le thème du Carnet de Voyage.

En effet, depuis deux ans, nous travaillons à l'écriture d'un carnet de voyage sur notre commune, le livre sera visible lors de l'exposition des différents dessins produits pour l'occasion et vous pourrez l'acheter s'il vous intéresse.

La médiathèque et son équipe vous souhaitent un bon trimestre sous le signe de la gourmandise, de la lecture et de la découverte.

## Inscription listes électorales

Les personnes nouvellement installées sur la commune de BEAUZAC ou qui n'étaient pas encore inscrites sur la liste électorale, sont invitées à passer au secrétariat de mairie **avant le 31 Décembre 2011**.

**\*Pièces à fournir\*** : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les personnes déjà inscrites sur la liste électorale ayant déménagé dans la commune, sont priées de passer en mairie afin de nous en informer.

## Office de tourisme

L'Office de Tourisme est ouvert :

Jusqu'au 30 Octobre du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h30 à 17h00 et le Dimanche de 9h à 12h

A partir du 02 Novembre du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h30 à 17h30.

### Fêtes de Noël

Le spectacle de l'après midi récréatif aura lieu le vendredi 23 Décembre 15h00 à la Dorlière, suivi de la remise des cadeaux du calendrier de l'Avent et d'un goûter.

Ce divertissement est gratuit et ouvert à tous les enfants de Beauzac. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et resteront sous sa surveillance.

Il est organisé par l'Office de Tourisme, avec la participation financière de la Mairie, du comité des fêtes et de la médiathèque.

### Concours vitrines décorées

Pour la 2<sup>ème</sup> année, l'Office de Tourisme va lancer le concours de la plus belle vitrine décorée des commerces et des restaurants de Beauzac.

Pour participer et voter, vous devrez rapporter votre bulletin entre le 08 et le 25 décembre dans l'urne ou la boîte aux lettres de l'Office de Tourisme.

Le tirage au sort pour, gagner un lot, aura lieu le mercredi 28 décembre 19h30 Salle Espace des Remparts.

## Résultat concours des maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries a été programmé comme chaque année par l'office de tourisme et a eu le soutien financier de la municipalité.



Après délibération du jury, les sept participants ont été récompensés en fonction de leur catégorie :

- **balcons et fenêtres :** - Ganivet Marguerite (le Bourg)  
- Barlet Eliane (le Rousson)  
- Stutzmann Antoinette (le Blanchard)
- **maisons et jardins :** - Abrial Eliane (la Frétisse)  
- Brun Danièle (le Suc de Chabanou)  
- Courbon Santina (Chizeneuve)  
- Mathelin Solange (le Suc de Chabanou)

Le coup de cœur du jury s'est porté sur M. et M<sup>me</sup> Laperdrix du Riou. Bien que n'étant pas inscrits, le jury a tenu à leur attribuer ce titre. De nombreuses personnes ont aussi été invitées au verre de l'amitié et félicitées pour le fleurissement de leur résidence estivale. M. DUPLAIN a été aussi mis à l'honneur pour l'entretien des différents massifs fleuris de la commune.

## Recensement militaire

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**Qui ?** Tous les Français filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** À la mairie de domicile, ou pour certaines communes, par internet (selon leur service public).  
**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Cette journée de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'état civil public.

**www.defense.gouv.fr/jdc**

**LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE !**

## Policier municipal

La protection des personnes, la tranquillité et le bien vivre sont des priorités pour la municipalité, néanmoins, il semble que depuis quelques temps et en dépit de nombreux rappels les actes d'incivilité se multiplient.



Les nuisances sonores, le non respect des règles de stationnement ainsi que les troubles de voisinage détériorent la qualité de la vie de nos concitoyens.

Pour répondre à ce phénomène, la municipalité a décidé de créer un poste de policier municipal, doté de moyens de prévention et de répression dans le but de stopper tous les actes de nature à compromettre la tranquillité des Beauzacois.

La mission qui lui sera confié portera notamment sur la sécurité aux sorties des écoles, la médiation auprès des habitants, le respect des règles de savoir vivre. Il assurera avant tout une relation de proximité avec la population et permettra de dissuader les auteurs d'actes de malveillance. Prise de fonction en Novembre.

## Cap Evasion

Été réussi malgré une météo maussade.

Les enfants ont repris le chemin de l'école et le temps des mercredis a sonné.

Un mois de Septembre sous le soleil et un programme pour une reprise en douceur avec du cinéma, des balades... Pour la deuxième année, le dernier mercredi après-midi a été consacré à l'action « nettoyons la nature » parrainé par les établissements Leclerc.

Equipés de gants et de chasubles, les enfants ont ratissé la Garenne, leur terrain de jeu favori. Bouteilles, verres pilés, papiers, mégots, capsules... autant de « trésors » que promeneurs ou fêtards oublient sur leur passage. Quel dommage !



*La garenne et ses trésors !!!*

Pour le premier mercredi d'octobre les enfants sont allés voir le cirque Médrano.

Avec octobre s'annoncent les vacances d'Automne. Au programme : un chantier, de la musique, du sport...

Du côté des ados : Le Beaucal :

Une année sous le signe de l'Europe. Le projet « Voyage aux quatre coins de l'Europe » est relancé : les ados auront à cœur toute cette année de préparer leur voyage qui les emmènera l'été 2012 à la découverte de la Finlande, de la

Grèce, du Portugal et de l'Ecosse.

Vous aurez l'occasion de les retrouver pour la 3<sup>ème</sup> édition du tournoi de baby-foot le 29 janvier prochain, ou encore au « Bal'zac » (bal sans alcool pour les 14-17 ans), bien sûr pour la vente de crêpes lors des différentes manifestations beauzacoises et bien d'autres rendez vous dont ils vous réservent la surprise.

Alors réservez leur le meilleur accueil et venez les rencontrer !



Au Beaucal aussi on prépare un programme pour les vacances et toutes les idées nouvelles sont les bienvenues.

Du côté des ateliers :

La poterie a recommencé de plus belle avec encore plus d'adeptes, autant chez les enfants que chez les adultes.

- Lundi (adultes) 14h-17h
- Mardi (adultes) 14h-17h
- Mardi (enfants) 17h-18h30
- Mardi (adultes) 19h-22h
- Mercredi (enfants) : 9h30-11h

Pour le cirque Willy attend jongleurs, équilibristes, funambules, au gymnase :

- les mercredis matin de 9h30-11h30 (de 7 ans jusqu'au CM2)
- les jeudis soir de 18h30 à 20h30 (ados à partir de la 6<sup>ème</sup> + adultes)

Toutes les infos sur notre site : [www.capevasion.free.fr](http://www.capevasion.free.fr)

## Horaires Déchetterie

**Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

**Bas en basset : (direction sortie de Bas en Basset sur Route d'Aurec sur Loire)**

Lundi, Mercredi, Jeudi, de 9h à 12h

Vendredi et Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermé le Mardi et le Dimanche

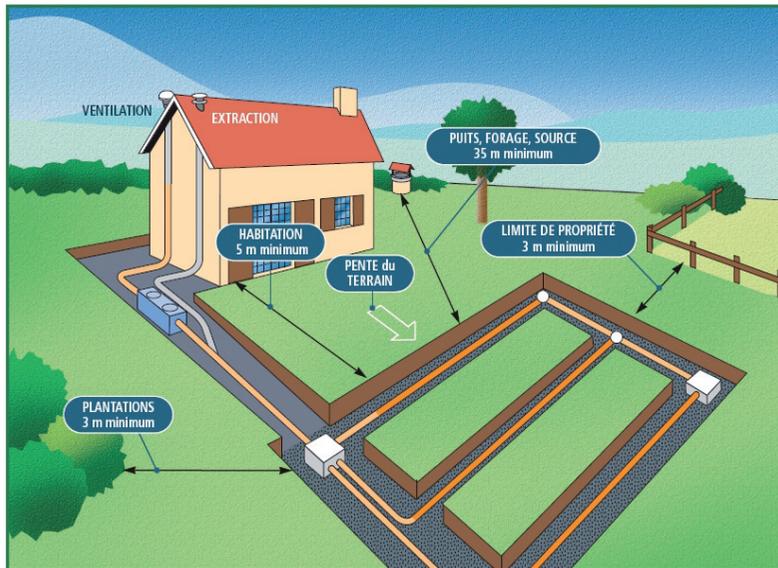
**Monistrol : (à proximité de la ZI de Chavanon)**

Lundi, Mardi, Jeudi, de 9h à 12h

Mercredi, Vendredi et Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermé le Dimanche

# SPANC



La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a obligé les communes à mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010 le Syndicat des Eaux Loire Lignon créé son propre Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Afin de mutualiser les moyens humains et matériels, plusieurs communes se sont regroupées autour du SPANC du Syndicat des Eaux Loire Lignon (SELL) de Sainte Sigolène. Il s'agit des communes de la Communauté de Communes des Marches du Velay, de Loire Semène, du Pays de Montfaucon ainsi que les communes de Bas en Basset et de Malvalette.

Progressivement les agents du SPANC vont contrôler les 5600 assainissements autonomes existants du territoire.

Ce type d'assainissement concerne les maisons individuelles non raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées. La périodicité de passage a été fixée à 8 ans. En cas de non-conformité l'usager a 4 ans pour réhabiliter.

En 2012, sur BEAUZAC, les contrôles s'effectueront sur Brenas, Bransac et Vaures.

Un entretien régulier de votre fosse et du pré filtre augmente la durée de vie de votre assainissement autonome. Dès que la boue atteint plus de 50% de la hauteur de la fosse, une vidange est nécessaire. Un assainissement efficace est un assainissement qui ne pollue pas.

Lorsqu'un usager dépose un permis de construire, il doit joindre un dossier d'assainissement non collectif accompagné d'une étude de sol. Le SPANC valide le projet. A la fin des travaux, le pétitionnaire informe le SPANC afin qu'il puisse effectuer un contrôle avant remblaiement.

En cas de vente, le propriétaire est tenu de fournir un diagnostic de l'assainissement autonome de l'habitation. Pour cela, il est nécessaire de prendre un rendez vous sur place avec le service du SPANC. Cette prestation est facturée 145 euros et la validité du contrôle pour la vente est de trois ans. En cas de non conformité l'acheteur dispose d'un délai de un an pour effectuer les travaux de mise en conformité.

*Pour tout savoir sur l'assainissement non collectif : [www.assainissement-non-collectif](http://www.assainissement-non-collectif.fr).*

## FACTURATION EAU 2012

A partir de 2012, votre facturation d'eau devient semestrielle pour tous. En conséquence, en début d'année vous recevrez une première facture égale à 6 mois d'abonnement et 40 % de votre consommation de l'année 2011, et courant Septembre, une seconde facture vous sera établie égale à 6 mois d'abonnement et la régularisation de votre consommation d'eau constatée en Mai et Juin.

**SYNDICAT DES EAUX LOIRE LIGNON**

**Tél. 04.71.66.62.11**

**Mail : [sell-factureabonnes@wanadoo.fr](mailto:sell-factureabonnes@wanadoo.fr)**

## Saison culturelle

**Spectacle vivant :**

Théâtre

### Mémoires d'oubliés 1914-1918

**Samedi 29 octobre 2010 à 20h30**

**Espace « La Dorlière »**

Plutôt un devoir de mémoire qu'un spectacle, même s'il en a tous les aspects. Composé de lettres de poilus, d'écrivains, de participants de tous ordres, entrecoupé de chansons d'époque et d'un diaporama, ce spectacle met l'accent sur les participants locaux, (patois), sur le rôle des femmes ... dans un décor d'époque. Un angle de vue peu habituel !

La Compagnie du Théâtre de l'Instant dont le siège est à Beauzac est composée de neuf comédiens avec la participation de la Société d'Histoire de Sainte Sigolène.

Durée : 1H45

#### Billetterie

Plein tarif : 8 €

Abonnement : 6 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 4 €

Tarif préférentiel, sur réservation, appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus.

#### Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : 04 71 61 50 74

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire : 04 71 66 03 14



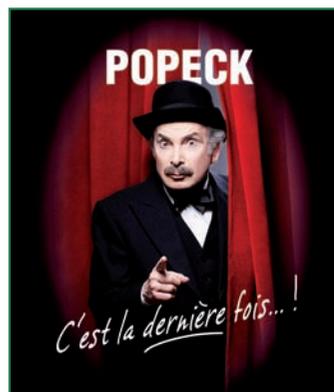
### Ciel Ecran Spectacle en vidéo transmission sur Ecran Géant :

Humour

### POPECK C'est la dernière fois... !

**Vendredi 18 novembre 20h30**

**Espace « La Dorlière »**



Popeck, personnage populaire, attachant et définitivement ronchon, a promené sa silhouette à la Chaplin durant 5 décennies. Il est sans doute l'un des derniers grands du rire et les années n'ont pas entamé son envie de râler et pester. Ce poète se plaît à dire qu'il aime rire mais pas se moquer. Dans « C'est la dernière la fois... ! », l'artiste reprend ses plus grands succès : Les Caleçons Molletonnés, Maxim's, La Gare du Nord, Moïse Le Poisson Rouge...

Usez et abusez de cet humour à part avec Popeck, car après tout... «on n'est pas des sauvages tout de même !!!»

#### Billetterie

Plein tarif : 7 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 3,50 €

#### Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : 04 71 61 50 74

Ciel Ecran Spectacle en vidéo transmission sur Ecran Géant :

## Il était une fois... Joe Dassin

Vendredi 16 décembre 20h30

Espace « La Dorlière »



Plus qu'une comédie musicale, ce spectacle grand format retrace 15 ans de carrière du regretté chanteur de L'Été Indien ou Les Daltons.

Au travers d'une quarantaine de ses succès, découvrez le destin de Joe Dassin et, au-delà de son perfectionnisme, toute sa fragilité... Qui s'appelait (peut-être) mélancolie... Mis en scène par Christophe Barratier (réalisateur des « Choristes »), une troupe de plus de 10 chanteurs et un orchestre « live » vous transportent dans l'univers des années « Numéro Un ».

Une soirée pleine d'émotion où souvenir et nostalgie se mêlent pour notre plus grand plaisir !

### Billetterie

Plein tarif : 7 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 3,50 €

### Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : 04 71 61 50 74

### Spectacle vivant :

compagnie LATITUDS

## Théâtre et Pérégrinations

*Quand je vois que je suis si vieux...*

Samedi 21 janvier 2010 à 20h30

Espace « La Dorlière »

L'histoire ...

Au «Clos des plénitudes vermeilles», notoire résidence pour personnes âgées, les pensionnaires comme le mobilier jouent les prolongations.

Au gré des lubies de la direction, de rustines en bouts de ficelles, le quotidien se rafistole.

Et pourtant, la vie est bien là, bringuebalante et fragile, assaisonnée de poussières et de rhumatismes.

Dans les couloirs, Aimé et Modeste traînent le déambulateur et les pantoufles.

Avec sagesse et malice, les deux olibrius s'accommodent du temps qui passe et de ces jours qu'on dit leurs derniers.

L'arrivée d'un nouveau compère, en la personne de Constant, bouleversera les habitudes et apportera son lot de divertissements, jusqu'à ce que la dernière dent d'Aimé ne se fasse la belle ...

Voici les espiègleries des potaches de la réserve en dialogues gourmands et rondes de jurons, relevées de quelques chants délicieux aux effluves d'opérette pour un spectacle où les confins de la vie s'habillent de rigolades et de tendresse, s'inventent libres et dignes comme ceux des éléphants de la légende.

<http://latituds.pagesperso-orange.fr/>

### Billetterie

Plein tarif : 8 €

Abonnement : 6 €

tarif enfant (- de 12 ans) : 4 €

tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

### Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : 04 71 61 50 74

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire : 04 71 66 03 14



## Tri sélectif

Le dernier conseil communautaire a permis d'avancer le projet de mise en place d'un système de tri sélectif plus performant.

A ce jour il existe 6 éco points pour trier le verre, le papier et petits cartons, le plastique et les emballages alu. (Le Pré-Clos, parking de la Salle Polyvalente, ZA Pré du Château sous la Chambre Funéraire, Confolent vers la gare, Bransac et Piroilles).

On peut également se rendre gratuitement aux déchetteries de Bas en Basset (sur la route d'Aurec-sur-Loire) ou à Monistrol-sur-Loire (sur la route de Ste Sigolène). Cela permet de trier, mais on est loin des moyennes nationales. Prochainement, vous verrez apparaître des containers a couvercle jaune, à coté des containers gris aux points de regroupements. Ils seront destinés au dépôt du plastique, papiers et boites alu.

C'est donc une proximité qui vous sera offerte pour trier en plus grand nombre. Une campagne d'information sera faite avant toute mise en place.

## Journée porte ouverte

Pour la cérémonie du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la CCMV et pour inaugurer les nouveaux bâtiments, une journée porte ouverte a eu lieu de samedi 15 Octobre.

Cela à été l'occasion de visiter les lieux et de s'appropriier cette communauté de communes que certains d'entre vous ne connaissaient pas très bien.

### Horaires de la CCMV :

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Tél : 04.71.61.74.34

Fax : 04.71.61.74.38

E-mail : [contact@lesmarchesduvelay.fr](mailto:contact@lesmarchesduvelay.fr)

## Centre nautique

Un bref rappel pour dire qu'il comprendra 1 bassin compétition, un bassin ludique pour tout public, un 3<sup>ème</sup> bassin mixte et une pataugeoire pour les petits.

C'est une réalisation de la communauté de communes située sur la commune de Monistrol-sur-loire.

Actuellement on peut voir la pose de la charpente et espérer une ouverture en septembre 2012 ce qui permettra à tous les scolaires de primaire d'apprendre à nager.



# Compte rendu Conseil municipal

## Séance du 17 Juin 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 17 Juin 2011 à 20 h 30 sous la présidence de Jean PRORIOU, Député-Maire. Trois conseillers municipaux étaient excusés.

Daniel GIDROL, adjoint, donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

### 1° - DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES

Conformément à la circulaire préfectorale ont été désignés au 1<sup>er</sup> tour par vote à bulletins secrets comme délégués titulaires et suppléants aux élections sénatoriales du 25 Septembre 2011 : MM. Daniel GIDROL, Marc MILLION, Jeanine GESSEN, Xavier LIOGIER et Richard CAUQUIL, délégués titulaires, et Alain OLLIER et Charles CLAUZON, délégués suppléants.

### 2° - ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES COMMUNALES

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la dissolution du syndicat intercommunal d'électricité de Monistrol sur Loire auquel adhère la Commune de BEAUZAC ; il approuve l'adhésion directe de la commune au Syndicat Départemental des Energies de la Haute Loire et décide le transfert de la compétence obligatoire « Electricité » au Syndicat Départemental susmentionné ; il désigne MM. Jean PRORIOU et Daniel GIDROL comme délégués pour le représenter dans cette instance.

Il approuve la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour les nouvelles télévisions privées du bassin de la Loire à partir du 01 Janvier 2012.

Il émet un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents de Haute Loire (SICALA)

A l'issue d'un large débat, par 11 voix POUR, 4 abstentions et 3 voix CONTRE, la modification de la grille des emplois portant création définitive de l'emploi de policier municipal est approuvée de même que le régime indemnitaire correspondant à cet emploi.

L'avenant à la convention de médecine préventive avec le Centre Départemental de la Gestion Publique Territoriale de la Haute-Loire modifiant le mode de rémunération des visites médicales du personnel communal est approuvé.

La restauration complète du PLAN CADASTRAL NAPOLÉONIEN de la Commune est confiée aux Etablissements Jean KOSSMANN de Bordeaux.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'établissement d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P.R.I.) soumis à l'enquête publique du 6 juin au 6 Juillet 2011 considérant que les mesures exposées dans le règlement du P.P.R.I. répondent à la problématique et aux objectifs de protection des personnes et des biens à mettre en œuvre sur le territoire communal, tant sur la pertinence de la définition de la cartographie des aléas des zones à risque et des enjeux notamment sur les secteurs les plus impactés par les crues de la Loire et de l'Ance à savoir CONFOLENT – LES MOULINS et LA ROCHE, que sur les prescriptions d'urbanisme qui en découlent.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal se prononce contre le projet de transfert en Gare de Paris Bercy des arrivées et départs des trains de la ligne Clermont-Ferrand Paris et demande le maintien de ces départs et arrivées à Paris Gare de Lyon.

### 3° - BATIMENTS COMMUNAUX - PATRIMOINE

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'esquisse architecturale proposée par le Cabinet d'architecture Jacques VARENNES de Saint Etienne pour l'extension du niveau rez de jardin de la médiathèque afin de pouvoir augmenter les capacités d'accueil de la cantine scolaire et améliorer le fonctionnement des locaux techniques. Il valide les orientations projetées par l'architecte et charge le Maire de poursuivre avec à la réflexion de ce projet en privilégiant une solution économique adaptée aux moyens financiers de la commune.

La convention de mise à disposition de la Maison de la Nature et de la Chasse au profit non exclusif de l'A.C.C.A. de BEAUZAC est approuvée. En contrepartie de cette mise à disposition d'une durée de 30 ans, l'A.C.C.A. apporte à la Commune un concours financier équivalent au coût ht de la construction hors terrassements et raccordement aux réseaux pris en charge par la Commune, et déduction faite des subventions sollicitées.

Il autorise le Maire à procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain en déshérence cadastrée Section C n°1384 d'une contenance de 100 m<sup>2</sup> située au Monteil appartenant à la succession inconnue d'un dénommé MOREL Jean au titre d'un bien sans maître revenant de plein droit à la Commune au titre de l'article 713 du Code Civil et d'effectuer les formalités administratives adéquates.

### 4° - VIE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal approuve l'augmentation du prix de vente des repas fournis à la cantine scolaire par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours.

Il prend connaissance dans le détail du bilan financier prévisionnel du service de cantine scolaire qui se solde pour l'année scolaire 2010/2011 par un déficit de 44 393,42 €. Le prix de revient global d'un repas servi à la cantine scolaire (comprenant la fourniture du repas, les salaires des agents affectés à la cantine et des personnels d'accompagnement, les charges de fonctionnement des locaux) est

de 6,26 € alors que le prix de vente moyen d'un repas est de 3,41€. Le nombre de repas servis au cours de cette année scolaire est de 15 620 en progression de 9,12 % par rapport à l'année précédente.

Pour tenir compte de l'augmentation des repas facturés par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours et du coût de fonctionnement du service, il est décidé de fixer comme suit le prix de vente des repas à la cantine scolaire : repas réguliers : 3,55 € (1<sup>er</sup> enfant) ; 3,40 € (2<sup>ème</sup> enfant) ; 3,25 € (3<sup>ème</sup> enfant et plus) ; repas occasionnels : 4,64 € ; agents de service et stagiaires : 3,55 € et adultes : 5,66 €. Pour les élèves domiciliés à l'extérieur de la Commune, le prix du repas est porté à 5,00 €.

La Commune participera aux frais de scolarité d'un élève inscrit dans une Classe d'Intégration Scolaire au CHAMBON FEUGEROLLES pour l'année scolaire 2010/2011 pour un montant de 750,65 €.

#### 5° - ECLAIRAGE PUBLIC

Sont approuvés les travaux de renforcement du réseau d'éclairage public du Lotissement du Suc de Chabanou 1 pour un coût de 26 633,29 € TTC subventionné à hauteur de 45% du montant HT par le Syndicat départemental des collectivités concédantes de l'Electricité et du gaz de la Haute-Loire. Le projet prévoit le remplacement des 17 mâts en bois avec lanterne par des mâts acier et lampes au sodium.

#### 6° - QUESTIONS DIVERSES

Ont été tirés au sort pour l'établissement de la liste départementale des jurés d'assises 2012 : MM. FERREBOEUF Daniel, VARENNE Annie, MERLE Lucien, DUPLAIN Francine, VINSON Joëlle et CHOREL Jeannine.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la manifestation organisée à l'Ecole Publique à l'occasion du départ à la retraite de M<sup>me</sup> Françoise RIVORY, ATSEM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

## Nouvelles entreprises

### A.B.R.I.

**Artisan Beauzacois en Rénovation d'Intérieur**

**Jean-Michel FAUDÉ**

Lieu-dit «Brenas»

43590 BEAUZAC

Tél : 06 14 89 44 06

*Je réalise pour vous :*

- Cloisons et plafonds en plaques de plâtre sur ossature métallique

- Cloisons en carreaux de plâtre

- Isolation

- Electricité

- Plomberie

- Pose de menuiseries d'intérieur

## Naissances

LEGARDINIER Sharlyne

MATHELIN Sophie

FAURE Aimé

BLANCHARD Yoan

SHAKAR Nathan

CHARVET NEUVILLE Amélie

VACHER--JAKUBOWSKI Juliette

## Décès

ANDRE François

COUTANSON Joannès

ROYER Alphonse

PRAUX Maria née ABRIAL

## Mariages

BESSET David & FARCE Maud

MATHIEU Lionel & MERLE Lydie

TARDY Christophe & CHENEVIER Stéphanie

JARDY Thomas & VASSEL Séverine

BARBIER Denis & ESSERTEL Claire

Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19 heures jusqu'au vendredi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
<b>28 Oct. au 04 Nov.</b>	<b>Pharmacie BRASSEUR</b>	<b>Pl. H. Champagnac • VOREY</b>	<b>04.71.03.40.13</b>
Mardi 1 <sup>er</sup> Novembre	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
<b>04 au 11 Nov. à 9h</b>	<b>Pharmacie OLLIVIER</b>	<b>26 Rue Fossés • YSSINGEAUX</b>	<b>04.71.59.02.71</b>
Vendredi 11 Nov. (du 11 à 9h au 12 à 9h)	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 61 61 90
<b>12 au 18 Nov.</b>	<b>Pharmacie de la MADELEINE</b>	<b>Av. Maréchal Foch • BEAUZAC</b>	<b>04.71.61.47.05</b>
18 au 25 Nov.	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 61 61 90
<b>25 Nov. au 02 Déc.</b>	<b>Pharmacie DANTHONY-ROUX</b>	<b>4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE</b>	<b>04.71.66.50.71</b>
02 au 09 Déc.	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
<b>09 au 16 Déc.</b>	<b>Pharmacie CHAPON-MASCLAUX</b>	<b>11 Pl République • RETOURNAC</b>	<b>04.71.59.41.30</b>
16 au 23 Déc.	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04 71 57 40 85
<b>23 au 30 Déc.</b>	<b>Pharmacie COTTIER</b>	<b>2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET</b>	<b>04.71.66.71.20</b>
30 Déc. au 06 Janv.	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20

## Novembre 2011

<b>Vendredi 04 Novembre</b>	<b>19h</b>	<b>Réunion de district du Club de Foot à la salle « Espace des remparts »</b>
Dimanche 06 Novembre	14h15	Marche organisée par lu club des marcheurs départ Salle Polyvalente
<b>BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER</b>		
organisée par le Sou de l'Ecole Publique		
Lundi 07 Novembre	09h00 – 17h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »
<b>Mardi 08 Novembre</b>	<b>09h00 – 11h00</b>	<b>Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »</b>
	<b>14h00 – 17h30</b>	
Vendredi 11 Novembre	14h00 – 21h	Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »
<b>Samedi 12 Novembre</b>	<b>09h00 – 13h00</b>	<b>Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »</b>
Lundi 14 Novembre	14h00 – 17h30	Bourse aux vêtements, (restitution), salle « La Dorlière »
<b>Samedi 12 Novembre</b>	<b>14h</b>	<b>Concours de coinche organisé par la Boule de Pont de Lignon au siège</b>
Dimanche 13 Novembre	8h-20h	Vide grenier organisé par la Boule des amis au siège
	10h00	Défilé, messe, cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts, et apéritif salle « Espace des Remparts »
<b>Mardi 15 Novembre</b>	<b>14h00</b>	<b>Animation organisée par la Croix Rouge salle « La Dorlière » OPTION</b>
	<b>14h00</b>	<b>Animation organisée par la Croix Rouge salle « Espace des Remparts »</b>
Mercredi 16 Novembre	10h	CINEVASION salle Espace des Remparts
	14h30	CINEVASION salle Espace des Remparts
<b>Vendredi 18 novembre</b>	<b>20h30</b>	<b>CIEL ECRAN « POPECK » à L'Espace La Dorlière</b>
Samedi 19 Novembre	19h30	REPAS KARAOKE organisé par le comité des fêtes pour le Téléthon au boudrome de la Boule des amis
<b>Dimanche 20 novembre</b>	<b>14h</b>	<b>CINEVASION « La grotte des rêves perdus » à L'Espace « La Dorlière »</b>
	<b>16h</b>	<b>CINEVASION « La nouvelle guerre des boutons » à L'Espace « La Dorlière »</b>
	<b>18h</b>	<b>CINEVASION « Bienvenue à bord » à L'Espace « La Dorlière</b>
	<b>21h</b>	<b>CINEVASION « Et maintenant on va où » à L'Espace « La Dorlière »</b>

Mercredi 23 Novembre	8h30-12h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
<b>Jeudi 24 Novembre</b>	<b>18h00-22h00</b>	<b>Assemblée générale du Comité de Jumelage, salle Espace des Remparts</b>
Samedi 26 Novembre	14h30	Concours de coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
	20h	Soirée Familiale organisée par le club de foot Salle Polyvalente
<b>Dimanche 27 Novembre</b>	<b>14h</b>	<b>Loto organisé par L'APEL à L'Espace « La Dorlière »</b>

## Décembre 2011

Du 1 <sup>er</sup> au 25 décembre	Journée	Calendrier de l'Avent avec les enfants des écoles organisé par l'Office de Tourisme.
<b>Vendredi 02 Décembre</b>	<b>après-midi</b>	<b>TELETHON Salle des Remparts (installation Club Féminin)</b>
Samedi 03 Décembre	journée	TELETHON Salle des Remparts
	Journée	SAINTE-BARBE organisée par les Sapeurs des Pompiers – Salle Espace la Dorlière
<b>Dimanche 04 Décembre</b>		<b>CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »</b>
	<b>14h15</b>	<b>Marches Téléthon organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente</b>
	<b>journée</b>	<b>Marché de Noël organisé par le Sou de l'Ecole Publique Salle Espace des Remparts</b>
Vendredi 09 Décembre	16h00 – 19h00	DON DU SANG, Espace la Dorlière, Petite Salle
<b>Dimanche 11 Décembre</b>	<b>14h30</b>	<b>LOTO organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège</b>
Vendredi 16 décembre	20h30	CIEL ECRAN « Il était une fois...Joe Dassin » à L'Espace La Dorlière
<b>Dimanche 18 Décembre</b>		<b>CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »</b>
Mercredi 21 Décembre	14h30-18h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
<b>Vendredi 23 décembre</b>	<b>13h30</b>	<b>Après-midi récréatif organisé par l'Office de Tourisme, le Comité des Fêtes et la Médiathèque, salle « Espace la Dorlière »</b>
<b>Lundi 26 Décembre</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes Salle Polyvalente</b>
<b>Mardi 27 Décembre</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes Salle Polyvalente</b>
<b>Mercredi 28 Décembre</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes Salle Polyvalente</b>
<b>Jeudi 29 Décembre</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes Salle Polyvalente</b>
<b>Vendredi 30 Décembre</b>	<b>Journée</b>	<b>Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes Salle Polyvalente</b>
<b>Mercredi 28 Décembre</b>	<b>19h30</b>	<b>Remise des prix «concours vitrines décorées» organisée par OT Salle Espace des Remparts.</b>
Samedi 31 Décembre		Comité des Fêtes, Réveillon, Espace la Dorlière

## Janvier 2012

<b>Dimanche 08 janvier</b>	<b>14h15</b>	<b>Marches organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente</b>
Mardi 10 Janvier	14h00	Animation organisée par la Croix Rouge salle « Espace des Remparts »
<b>Vendredi 13 janvier</b>	<b>20h30</b>	<b>CIEL ECRAN à L'Espace La Dorlière à confirmer</b>
Samedi 14 janvier	17h	Vœux de la municipalité La Dorlière (grande et petite salles)
<b>Vendredi 20 janvier</b>	<b>20h30</b>	<b>CIEL ECRAN à L'Espace La Dorlière à confirmer</b>
Samedi 21 janvier	20h30	Spectacle théâtre « Quand je vois que je suis si vieux... » - La Dorlière
<b>Dimanche 22 Janvier</b>	<b>9h30 à 12h</b>	<b>Assemblée Générale des Anciens Combattants salle Espace des Remparts</b>
		<b>CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »</b>
Mardi 24 Janvier	soir	Spectacle Musique Ecole Publique La Dorlière
<b>Vendredi 27 janvier</b>	<b>20h00</b>	<b>Spectacle musique Ecole Privée La Dorlière</b>
Samedi 28 janvier	19h30	Gala adulte AFR – La Dorlière
<b>Dimanche 29 janvier</b>	<b>journée</b>	<b>Tournoi baby foot de Cap Evasion salle Espace des Remparts</b>